

## COMPTE RENDU GT1 'Charte'

PROJET DE CITE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE A MARSEILLE

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2010



### PRESENTS :

Françoise de BUTLER (Eco-Sapiens), Bruno JEANJEAN (Hom & Ter), Pierre LEVY et Myriam CARBONARE (Regain)

Préalablement à la relecture de la charte, les éléments suivants ont été discutés :

La CCR ne sélectionnera pas les futurs résidents sur la base de leur seul statut juridique, comme cela se fait à la *Citta della altra economia* à Rome (coopératives) ou dans les projets anglais financés par Ethical Property (associations).

Elle devra donc mettre en place des critères de sélection permettant de distinguer les structures légitimes à intégrer cet espace des structures n'y ayant pas leur place.

La charte de la CCR doit permettre de guider ce choix, et propose de définir les contours de la CCR. Il reposera à la fois sur la qualité des produits et services proposés (leur dimension d'utilité sociale : écologique ou/et à forte plus-value sociale) et sur la cohérence globale de la démarche des structures postulantes (articulation des dimensions économiques, sociales et environnementales, à l'interne comme dans leurs relations avec leurs partenaires).

Ce choix sera mis en œuvre par la structure exploitante, en association avec un comité de sélection qui sera mis en place en phase 2 du projet.

Par ailleurs, la CCR pourrait intégrer des espaces de bureaux. Il a été proposé que ces bureaux soient réservés à des acteurs œuvrant dans le cadre de la consommation responsable ou de l'économie sociale et solidaire.

Cependant, si ces espaces de bureaux étaient effectivement intégrés, il serait sans doute nécessaire de réaliser une charte spécifique, la présente charte étant centrée sur la seule dimension 'consommation responsable' (qui n'intègre pas l'ensemble des activités de l'ESS).

Il est proposé que la signature de cette charte aux acteurs soit demandée au moment où ils postuleront pour entrer dans les lieux (phase 3).

Cependant, dès que la charte sera validée par le CP, elle sera intégrée aux éléments de communication liés au projet CR et mis en ligne sur le site dédié ([www.regain-hg.org](http://www.regain-hg.org) à partir de fin juin 2010).

Dans un second temps, le groupe de travail a relu et amendé la proposition de charte (en annexe), qui sera proposée au Comité de pilotage pour adoption finale.